



BIBLIOTHÈQUE DE DROIT PRIVÉ

sous la direction de  
**HENRY SOLUS**  
Professeur à la Faculté de Droit de Paris  
TOME VII

---

# LES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT EN DROIT FRANÇAIS ET COMPARÉ

PAR

**JEAN-PATRICE SENN**

Docteur en Droit  
Lauréat de la Faculté de Droit de Nancy

Préface de M. ROBLOT

Doyen de la Faculté de Droit de Nancy

Ouvrage honoré d'une subvention du Ministère  
de l'Éducation Nationale et couronné  
par la Faculté de Droit de Nancy

P A R I S

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS

20, Rue Soufflot, 20

1958

## Table des Matières

Préface .....		v
Abréviations .....		viii
INTRODUCTION GENERALE .....	Pages	Numéros
I — NATURE ET AVANTAGES DES FONDS DE PLACEMENT .....	1	1 et ss.
A) Définition et différenciation .....	2	2 et ss.
B) Fonctions économiques .....	2	3 et ss.
II — CLASSIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES FONDS DE PLACEMENT .....	9	10 et ss.
A) Classification des fonds de placement .....	17	24 et ss.
B) Les fonds de placement à l'étranger .....	18	25 et ss.
C) Les fonds de placement en France .....	23	34 et ss.
PLAN DE L'ÉTUDE .....	48	66 et ss.
	53	73 et ss.

### PREMIERE PARTIE

#### LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'INVESTISSEMENT ET

#### LES FONDS DE PLACEMENT A CAPITAL FIXE

INTRODUCTION .....		76 et ss.
CHAPITRE PREMIER. — RÉGIME JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT .....	57	82 et ss.
INTRODUCTION .....	61	82 et ss.
<i>Section I.</i> — CONSTITUTION DU CAPITAL ET FINANCEMENT EN COURS D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT .....	61	86 et ss.
§ 1. — <i>Constitution du capital</i> .....	63	88 et ss.
A) Le montant minimum du capital des sociétés d'investissement .....	64	89 et ss.
B) La formation du capital des sociétés d'investis- sement .....	64	93 et ss.
C) Les titres émis par les sociétés d'investissement .....	67	115 et ss.
§ 2. — <i>Financement en cours d'activité</i> .....	79	123 et ss.

	Pages	Numéros
A) Le « leverage factor » ou « gearing » .....	82	124 et ss.
B) L'interdiction d'émettre des obligations et sa portée .....	88	133 et ss.
<i>Section II. — LE PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT</i> .....	93	143 et ss.
§ 1. — <i>La composition du portefeuille</i> .....	94	144 et ss.
A) Composition diversifiée .....	96	148 et ss.
B) Composition discrétionnaire .....	102	158 et ss.
§ 2. — <i>Les actes de gestion du portefeuille</i> .....	114	177 et ss.
A) Les interdictions de l'Ordonnance du 2 novembre 1945 .....	115	178 et ss.
B) Le critère de l'acte de gestion .....	118	183 et ss.
§ 3. — <i>La publicité de la composition et des résultats de gestion du portefeuille</i> .....	122	189 et ss.
§ 4. — <i>L'emploi des produits et des bénéfices de gestion du portefeuille</i> .....	125	193 et ss.
A) Distribution en cas de plus-value de l'actif ..	126	194 et ss.
B) Distribution en cas de moins-value de l'actif	133	206 et ss.
<i>Section III. — LES ORGANES DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT</i> .....	136	211 et ss.
§ 1. — <i>Les administrateurs</i> .....	137	213 et ss.
A) Recrutement .....	138	214 et ss.
B) Rémunération .....	141	218 et ss.
C) Sanctions .....	143	221 et ss.
§ 2. — <i>Les commissaires aux comptes</i> .....	144	225 et ss.
<b>CHAPITRE II. — RÉGIME FISCAL DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT</b> .....	147	229 et ss.
<b>INTRODUCTION</b> .....	147	229 et ss.
I. — Aperçu des régimes fiscaux étrangers .....	148	230 et ss.
II. — Le régime ordinaire de l'Ordonnance du 2 novembre 1945 et son évolution .....	150	235 et ss.
<i>Section I. — EXONÉRATIONS FAVORABLES A LA CONSTITUTION DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT</i> .....	155	248 et ss.
§ 1. — <i>Régime des apports d'une société</i> .....	156	249 et ss.
§ 2. — <i>Régime de la distribution des actions d'apport</i> .....	157	253 et ss.
<i>Section II. — EXONÉRATIONS FAVORABLES AU FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT</i> .....	159	257 et ss.
§ 1. — <i>L'exonération de l'impôt sur les sociétés</i> .....	160	258 et ss.
A) Principe de l'exonération .....	160	258 et ss.
B) Portée de l'exonération .....	161	261 et ss.
§ 2. — <i>L'exonération de la taxe proportionnelle</i> .....	163	265 et ss.
A) Principe de l'exonération .....	163	265 et ss.

	Pages	Numéros
B) Portée de l'exonération .....	165	267 et ss.
§ 3. — Statut fiscal des actionnaires des sociétés d'investissement .....	166	269 et ss.
A) Les personnes physiques actionnaires .....	166	270 et ss.
B) Les sociétés actionnaires .....	167	271 et ss.
CONCLUSION .....	170	279 et ss.

## DEUXIEME PARTIE

**LES FONDS DE PLACEMENT A CAPITAL VARIABLE  
ET  
LE PROBLEME DE LEUR DEVELOPPEMENT EN FRANCE**

INTRODUCTION .....	173	281 et ss.
I. — Avantages des fonds de placement à capital variable .....	174	283 et ss.
II. — Constitution en France de fonds de placement à capital variable. Position du problème .....	180	292 et ss.
CHAPITRE PREMIER. — SOCIÉTÉ ET FONDS DE PLACE- MENT « OPEN-END » .....	183	296 et ss.
INTRODUCTION .....	183	296 et ss.
Section I. — SOCIÉTÉ ET FONDS DE PLACEMENT « OPEN-END » A L'ÉTRANGER .....	185	300 et ss.
§ 1. — Libéralisme de la législation américaine .....	186	301 et ss.
A) Le principe de l'« authorized capital » .....	186	302 et ss.
B) Le régime américain du rachat de ses propres actions par une société .....	187	305 et ss.
§ 2. — Rigueur des législations européennes .....	189	309 et ss.
A) Le droit belge des sociétés .....	190	310 et ss.
B) Le droit allemand des sociétés .....	193	317 et ss.
Section II. — SOCIÉTÉ ET FONDS DE PLACEMENT « OPEN-END » EN FRANCE .....	198	325 et ss.
§ 1. — Portée d'application de la législation des socié- tés à capital variable .....	200	328 et ss.
A) Fonds de placement « open-end » et sociétés anonymes à capital variable .....	200	329 et ss.
B) Sociétés anonymes à capital variable et sociétés d'investissement .....	214	354 et ss.
§ 2. — Faculté de sortie et rachat par les sociétés d'investissement de leurs propres actions .....	221	368 et ss.
A) Régime juridique du rachat de ses actions par une société .....	222	369 et ss.
B) Régime fiscal du rachat de ses actions par une société .....	226	377 et ss.

	Pages	Numéros
CHAPITRE II. — « TRUST » ET FONDS DE PLACEMENT « OPEN-END » .....	229	383 et ss.
INTRODUCTION .....	229	383 et ss.
Section I. — « TRUST » ET FONDS DE PLACEMENT « OPEN-END » EN GRANDE-BRETAGNE ET AUX ETATS-UNIS .....	231	386 et ss.
§ 1. — <i>Esquisse du « trust »</i> .....	231	387 et ss.
A) Origine .....	231	387 et ss.
B) Structure .....	233	389 et ss.
§ 2. — « Trust » et « Investment Trust » .....	239	402 et ss.
Section II. — « TRUST » ET FONDS DE PLACEMENT « OPEN-END » EN EUROPE .....	242	405 et ss.
§ 1. — « Trust » et fonds de placement suisses .....	243	407 et ss.
A) Les droits des porteurs de certificats .....	245	410 et ss.
B) L'administration des fonds .....	247	415 et ss.
§ 2. — « Trust » et fonds de placement allemands .....	248	419 et ss.
A) Les droits des porteurs de certificats .....	250	422 et ss.
B) L'administration des fonds .....	253	428 et ss.
§ 3. — « Trust » et fonds de placement belges .....	255	433 et ss.
A) Les droits des porteurs de certificats .....	257	436 et ss.
B) L'administration des fonds .....	258	440 et ss.
Section III. — « TRUST » ET FONDS DE PLACEMENT « OPEN-END » EN FRANCE .....	261	445 et ss.
§ 1. — <i>Le « trust » et le droit français</i> .....	262	446 et ss.
§ 2. — <i>Copropriété et fonds de placement « open-end »</i> .....	267	455 et ss.
A) L'indivision et le droit français .....	268	456 et ss.
B) Indivision et société — L'association en parti- cipation .....	270	460 et ss.
CONCLUSION GENERALE .....	277	471 et ss.
BIBLIOGRAPHIE .....	279	
LISTE DES TABLEAUX .....	289	